

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 65/142/SPCG accordant à la Société «L. Savon et Riès» la concession définitive d'une parcelle de terrain sise à Djibouti, plateau du Marabout, lot n° 555, titre foncier n° 940 .

n° 65/142/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
2 décembre 1965

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1966

Date du numéro
1 janvier 1966

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive à la Société maritime «L. Savon et Riès », dont le siège social est à Djibouti, d'une parcelle de terrain, d'une superficie de 1.107 mètres carrés, sise à Djibouti, plateau du Marabout, lot n° 555, et immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 940.